

BULLETIN MUNICIPAL GUILLIGOMARC'H



Arbre de Noël
Vendredi 16 décembre 2016

Cérémonie des voeux
Vendredi 20 janvier 2017 à 19h



Éditorial

Mes chers concitoyens,

L'été 2016 que nous venons de passer restera dans nos mémoires, par les succès des différentes fêtes, concerts qui se sont tenus dans notre commune. Je tenais à féliciter toutes les associations qui ont œuvré pour la réussite de toutes ces festivités.



Mais pour moi, le fait le plus marquant aura été la réouverture de la boulangerie. Pour Guilligomarc'h, la présence d'un tel commerce ne sert pas seulement à fournir du pain, mais favorise aussi le lien social entre les habitants de notre commune : de par l'activité, mais surtout par les rencontres que cette boulangerie permet. Je ne doute pas que tous les Guilligomarchois feront l'effort d'y venir pour qu'elle puisse s'y maintenir.

L'automne est synonyme de rentrée scolaire. Elle s'est très bien passée ; le nombre d'élèves est sensiblement le même que l'année précédente, malgré le départ d'un contingent important d'enfants vers les collèges environnants.

C'est aussi à cette période de l'année que nous vérifions si tous les projets inscrits au budget primitif sont réalisés ou sur le point de l'être. C'est le cas pour notre commune.

La mairie est terminée et inaugurée. Cet outil semble faire l'unanimité. Elle permettra un bien meilleur accueil des usagers et d'excellentes conditions de travail pour nos salariés. Comme vous avez pu le constater, les routes de Kériel et de Ty Névez Kerguillerm qui étaient prévues d'être bitumées sont terminées. Nous avons aussi profité pour bitumer l'espace poubelle au terrain de football. Cela facilitera le travail des agents de Quimperlé Communauté chargés du ramassage des ordures ménagères et améliorera l'aspect de cet espace, en espérant qu'il reste, grâce aux efforts de tous, dans cet état.

Le traçage des lignes blanches sur pratiquement toutes les voies communales, ainsi que des places pour handicapés, améliorent la sécurité des usagers. Nous continuerons par la sécurisation du carrefour de Stang Ar Pont en lien avec le Conseil Départemental qui, nous l'espérons, rendra ce croisement moins « accidentogène ».

Cela prouve qu'avec beaucoup de solidarité, tout est possible.

J'ose penser qu'il fait bon vivre sur notre commune et avec mon conseil municipal je m'investis au mieux dans cette mission.

Cependant il nous faut ouvrir le regard au-delà de nos frontières locales et observer ce monde en plein bouleversement.

Au-delà des peurs que des événements dramatiques occasionnent, sans être naïfs, on se doit de maintenir du lien ; de nous rencontrer, de nous parler, comprendre. La prochaine opportunité de nous retrouver est prévue le vendredi 20 janvier 2017 à l'occasion des vœux de la municipalité. Je vous y invite chaleureusement et d'ici là je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une heureuse entame de 2017.

Alain Follic,
Maire de Guilligomarc'h

15 Agenda

DÉCEMBRE

Lundi 04 : Régional descente moyen Ellé (Canoë-Kayak)
Ven. 16 : Arbre de Noël de l'École de la Fontaine
Dim. 18 : Border Cross des Roches du Diable (Canoë-Kayak)

JANVIER

Vendredi 20 : Cérémonie des Vœux à 19 h

FÉVRIER

Sam. 18 et Dim. 19 : Eurolympique (Canoë-Kayak)

MARS

Sam. 04 : Soirée Andouille-Purée
Dimanche 12 : Repas des Chasseurs

AVRIL

Mercredi 26 : Étape du tour AUTO (départ Locunolé pour reprendre les Roches du Diable)
Dimanche 30 : Assemblée Générale ACCA

MAI

Lundi 8 : Commémoration Victoire 1945

JUIN

Ven. 23 et Sam. 24 : 7^{ème} édition du Rallye Automobile de Bretagne
Date non fixée : Kermesse de l'École de la Fontaine



Sommaire

Édito 02

Agenda 02

Vie communale 03

Élection d'un nouvel adjoint
Les commissions communales
Les travaux
L'école
La boulangerie COHO
Festival des Rias
La chasse à Guilligomarc'h
Repas des anciens
Cérémonie du 11 Novembre
Expo.: La mémoire des anciens
Numérotation des lieux-dits
Quimperlé Communauté

Associations 13

APE
Comité des fêtes de St Méven
Association ASACO
Les Amis de la chapelle
POIL DE CAROTTE
J.A. Arzano/ US Guilligomarc'h
Centre de santé Arzano-Querrien
U.N.C : anciens combattants
Solidarité transport

Infos pratiques 19

La carte d'identité
Bilan énergétique
Les pesticides dans les eaux
La carte MATILIN



Directeur de publication :

M^r Alain Follic

Comité de rédaction :

M^{me} Magali Pelleter,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres des Associations

Réalisation et mise en page :

Studio Ayanoumi

Imprimeur :

Imprimerie Basse Bretagne,
Label Imprim'vert et certifié Pefc,
400 exemplaires.

Crédits photographiques :

M^r Jean-Pierre Guillou,
M^r David Le Gloanec,
Particuliers.



◆ Élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission



Courant avril 2016, Nolwen TANGUY, première adjointe, présentait sa démission du conseil municipal et par conséquent, de ses fonctions de délégué communautaire à Quimperlé Communauté.

Cette démission fut actée par la préfecture le 18 août 2016. Le conseil municipal suivant eut lieu le jeudi 15 septembre.

Seul Philippe AUBANTON a proposé sa candidature comme adjoint.

Après délibération et vote à bulletin secret, (13 voix et un bulletin nul), Philippe AUBANTON fut nommé quatrième adjoint.

Le tableau des adjoints au maire est ainsi modifié :

1 ^{er} adjoint	STANGUENNEC Francis	CULTURE Bibliothèque Cybercommune CCAS Personnes âgées BA ADMR IDES
2 ^e adjoint	VOISINE Yvon	TRAVAUX TOURISME ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT rando. Chalet des Roches Déchets Chasse Pêche SAGE Syndicat du Scorff
3 ^e adjoint	PELLETER Magali	COMMUNICATION bulletin site Internet LOGEMENTS SOCIAUX Baux Etat des Lieux Impayés
4 ^e adjoint	AUBANTON Philippe	AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES Cantine garderie JEUNESSE ET SPORTS ALSH

◆ Modification des commissions communales

Suite à la démission d'une conseillère municipale et adjointe, le Maire a proposé d'apporter quelques modifications aux commissions municipales constituées en 2014.

Ainsi le 15 septembre 2016, le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité, de nommer :

- M. Philippe AUBANTON nouveau membre et responsable de la commission affaires scolaires, périscolaires, jeunesse et sports.
- M. Stéphane PERROT nouveau membre de la commission affaires sociales et solidarité.

La composition des commissions est ainsi modifiée :

TRAVAUX VOIRIE BÂTIMENTS RÉSEAUX

Urbanisme Habitat

Réseaux EP AC élec - ANC - STEP - Lotissements

- FOLLIC Alain (responsable)
- PERROT Stéphane
- AUBANTON Philippe
- TANGUY Angéline
- VOISINE Yvon
- PELLETER Magali (responsable logements sociaux)

AFFAIRES SCOLAIRES PÉRISCOLAIRES

Jeunesse et sports - École - Garderie - Cantine - ALSH

- AUBANTON Philippe (responsable)
- LE BOUTER Laëtitia
- PELLETER Magali
- PERROT Stéphane
- LE GAL François

FINANCES

Budgets - Comptabilité - Taxes et impôts - Subventions

- FOLLIC Alain (responsable)
- STANGUENNEC Francis
- VOISINE Yvon
- PELLETER Magali
- MOREL Bruno
- PERROT Stéphane
- SARTORE Valérie
- LE BOUTER Laëtitia
- TANGUY Angéline
- GILLARD Sandra
- LE GAL François
- GOUDÉDRANCHE Thierry
- VULLIERME Jacques
- AUBANTON Philippe



AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

CCAS - Personnes âgées - Banque alimentaire - ADMR - IDES

- STANGUENNEC Francis (responsable)
- GILLARD Sandra
- AUBANTON Philippe
- PERROT Stéphane

LOISIRS CULTURE

Bibliothèque - Cybercommune

- STANGUENNEC Francis (responsable)
- SARTORE Valérie
- TANGUY Angéline
- VULLIERME Jacques
- LE BOUTER Laëtitia

COMMUNICATION

Site Internet - Lettre d'information - Bulletin municipal

- PELLETER Magali (responsable)
- GILLARD Sandra
- LE BOUTER Laëtitia
- TANGUY Angéline
- STANGUENNEC Francis

EAU ENVIRONNEMENT ÉNERGIE DÉCHETS

Sage - Natura 2000 - Chasse - Pêche - Bassin du Scorff - Carrière - Roches du Diable...

- VOISINE Yvon (responsable)
- LE GAL François
- MOREL Bruno
- AUBANTON Philippe

FÊTES ET ANIMATIONS

Associations - Chalet des Roches - Tourisme - Randonnées

- MOREL Bruno (responsable)
- GOUDÉDRANCHE Thierry
- SARTORE Valérie
- VULLIERME Jacques
- PERROT Stéphane

◆ Quimperlé Communauté - Commissions

Délégué aux commissions de Quimperlé Communauté

Les premier, second et troisième adjoint (Francis STANGUENNEC, Yvon VOISINE et Magali PELLETER) ne souhaitent pas devenir conseiller communautaire. Selon la loi, ils démissionnèrent à tour de rôle de cette fonction communautaire. C'est donc le quatrième et tout nouvel adjoint qui a accepté cette charge.

Suite à son élection en qualité de 4^{ème} adjoint, M. Philippe AUBANTON indiqua qu'il était intéressé par les délégations de fonctions assurées au sein de la commission Enfance et Jeunesse par l'adjointe ayant démissionné.

Pour mémoire et après modifications :

Finances / Mutualisations	FOLLIC Alain PELLETER Magali
Aménagement du territoire / Déplacements / Habitat	AUBANTON Philippe VULLIERME Jacques
Eau / Environnement / Énergies / Déchets	VOISINE Yvon MOREL Bruno
Solidarité / Santé	STANGUENNEC Francis AUBANTON Philippe
Enfance / Jeunesse	AUBANTON Philippe LE BOUTER Laëtitia
Développement économique / Numérique	FOLLIC Alain TANGUY Angéline
Culture / Culture Bretonne	STANGUENNEC Francis TANGUY Angéline
Sports / Tourisme	VULLIERME Jacques GOUDÉDRANCHE Thierry



◆ Travaux de bitumage

• Routes de Ty Nevez Kerguillerm et de Keriel

Le travaux ont été réalisés fin septembre dernier.

Coût des travaux : 21 169,50 € TTC

• Espace « ordures ménagères » près du terrain de foot

Suite à la demande de Quimperlé Communauté, le bitumage de l'espace « poubelles » près du terrain de foot a été réalisé fin septembre dernier. La manipulation des contenants devenait difficile pour les agents chargés de la collecte.

Coût des travaux : 1 385,53 € TTC



Route de Ty-Nevez Kerguillerm

◆ Lignes blanches sur les routes communales et places de stationnement matérialisées



Les lignes blanches des 3 voies communales principales (VC2, VC6 et VC7) ont été repeintes. 4 places de stationnement (près de l'école, de la Mairie, du cimetière et du terrain de foot) pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été matérialisées courant octobre.

Coût de travaux : 9 884,27 € TTC



◆ Rénovation de la Chapelle de St-Éloi

Une réunion a eu lieu le 11 octobre dernier avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), le cabinet d'architecture Vermeersch LE BRIS, des représentants de la municipalité et des représentants de l'Association Les Amis de la Chapelle de St-Éloi.

Compte tenu de l'importance du coût estimé de la rénovation, l'architecte a transmis un calendrier fixant l'ordre de priorité des travaux à effectuer, ainsi qu'un Avant-Projet chiffré à 349 500 € HT.



Anciennes salles du secrétariat en futures salles de TAPS (Temps d'Activité Péri-scolaires)

◆ Aménagement des salles du Secrétariat et du Conseil de l'ancienne Mairie en salles de TAPS (Temps d'Activité Péri-scolaires)

La déclaration préalable de travaux a été effectuée auprès de la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) en juillet dernier. Du fait qu'il s'agisse d'un ERP (Établissement Recevant du Public), le délai d'instruction s'en trouve prolongé. La maîtrise d'oeuvre est confiée à l'architecte, Paul QUINIO.

L'appel d'offres concernant ce marché de travaux a été lancé. Les offres reçues seront très prochainement étudiées.

Il a été prévu la somme de 48 000 € au budget primitif 2016.



Ancienne salle du conseil municipal

◆ Aménagement du futur lotissement de Guervevez

Un premier projet a été élaboré en septembre dernier par FIA (Finistère Ingénierie Assistance) et la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère). La commune vient d'acquérir la propriété de Mme THIERRY et doit à présent choisir le porteur du projet.



Lotissement rue de Guervevez

◆ Modification de la signalisation directionnelle et de l'éclairage public à Stang Ar Pont

L'ajout de panneaux lumineux et la modification de l'éclairage public à Stang Ar Pont sont prévus fin 2016 afin de rendre ce carrefour moins « accidentogène ». **Coût estimé des travaux : 3 894,15 € TTC**



Classe de CE2 CM1 CM2 en visite à la carrière.

◆ Des nouvelles de l'école...

Cette année, l'école de La Fontaine accueille 59 élèves : 24 en classe maternelle avec Émilie GUEGAN, 17 en CP CE1 avec Sophie POURNAIN (Caroline DAGORN le lundi) et 18 élèves en CE2 CM1 CM2 avec Laurent TOQUIN, directeur de l'école.

Un musée à l'école...

Cette année voit la mise en place d'un nouveau projet d'école. Une partie de ce projet concerne la culture et la pratique artistique des élèves dans différents domaines : spectacles vivants, peinture, musique etc. Les années précédentes, les élèves avaient participé à la création de spectacles sur les contes et danses bretonnes ou sur l'histoire de la musique. Cette année, le projet artistique de l'école est la création d'un musée à



Les élèves de maternelle préparent le musée de l'école en étudiant le peintre Kandinsky.

Grand Théâtre à Lorient...

Toujours dans le cadre de la culture artistique, les élèves du CP au CM2 se rendront au grand théâtre de Lorient pour assister à une pièce de théâtre :

- « Le Yark » pour les CE2 CM1 CM2 le 15 décembre 2016.
- « La possible impossible maison » pour les CP CE1 le 12 janvier 2017.

Connaître son environnement...

Dans le cadre de l'enseignement en géographie, les élèves de M TOQUIN ont découvert différentes activités de la commune avec des visites de la carrière et de la boulangerie. Ils ont aussi rencontré le maire de la commune pour lui poser des questions sur la fonction de maire.

D'autres projets ou sorties verront le jour au cours de l'année. Le premier trimestre se terminera par la traditionnelle soirée de Noël durant laquelle les enfants interpréteront les chants appris en classe.

Le Directeur de l'Ecole de la Fontaine, Laurent TOQUIN

Photo prise par un enfant dans le cadre du projet photo pour le musée de l'école.



l'aide des œuvres des enfants. Nous travaillons autour de 3 artistes : Robert DOISNEAU, Wassily KANDINSKY et Léonard DE VINCI, ainsi que sur des arts du monde (art africain, australien etc). Le travail a commencé dans les classes dès la rentrée avec notamment un projet photo pour les plus grands.



◆ La boulangerie COHO



Après plusieurs mois de fermeture la boulangerie a réouvert ses portes le 14 juillet 2016. Kilian COHO, 26 ans, est au fournil, au magasin et au bar. Kilian est le fils de Chantal et Christophe COHO, boulangers à Arzano.

Quelques questions à notre nouveau boulangier :

À quel âge as-tu entrepris le métier de boulangier ?

J'ai commencé à travailler en boulangerie à l'âge de 16 ans. J'ai entrepris en même temps une formation en alternance au CFA de Quimper et la boulangerie familiale-jusqu'à l'obtention de mon CAP boulangerie en 2007.



Qu'est-ce qui te plaît particulièrement dans ton travail ?

Tout me plaît même si j'avoue un faible pour la pâtisserie. Les clients sont agréables et au bar l'ambiance est décontractée. Il y a parfois des bons moments de rigolade !



As-tu des spécialités au-delà des pains traditionnels ?

Oui, je fais des pains aux céréales, au quinoa, au seigle ainsi que qu'un pain rustique.. En pâtisserie je réalise des éclairs au caramel beurre salé et des forêts noires et cela le samedi.

As-tu des souhaits pour l'avenir ?

J'espère développer la gamme en boulangerie et pâtisserie. Après janvier je proposerai du jambon à la coupe en même temps que la sandwicherie. Le samedi après-midi je proposerai des pizzas. Si ma disponibilité me le permet j'envisage des soirées à thème dans le bar.. Pour l'instant la clientèle est au rendez-vous et j'envisage une continuité dans la tenue de mon entreprise.

Merci Kilian et bonne chance.

Francis STANGUENNEC

◆ Festival des Rias

Plus de 1500 personnes se sont donné rendez-vous à Guilligomarc'h en ce samedi 27 août dans le cadre du « Festival des Rias ».

Dix communes de Quimperlé Communauté étaient retenues pour l'édition 2016 dont Guilligomarc'h.

Trois spectacles appartenant au registre des arts de la rue ont été donnés tout au long de la journée. La qualité des spectacles, la chaleur de l'accueil et l'organisation sans faille ont fait de cette journée un grand moment festif reconnu par tous les participants.

Un événement de cette ampleur exige un travail de préparation qui a fait appel à des bénévoles ainsi qu'aux employés municipaux. Frédéric LE LIBOUX et Guy TANGUY se sont montrés disponibles pour assurer les aspects techniques de l'opération. Suite aux attentats de Nice, des exigences de sécurité nous ont été imposées. Il a donc fallu prévoir le blocage de tous les accès aux véhicules. Barrières et rounds de paille ont fait l'affaire. Philippe CHRISTIEN de Saint Eloi a assuré la fourniture de la paille.

La restauration et la buvette ont été gérées par le comité des fêtes de Saint Méven et celui de la chapelle de Notre Dame de la Clarté de Saint Eloi. Bruno MOREL et Hervé CARON ont rassemblé la quarantaine de bénévoles nécessaires à la réalisation des crêpes et autres sandwiches.

Ce fut une réussite à tous points de vue. Les spectateurs en sont sortis ravis. Cependant cela n'a été possible que par la dynamique créée par les associations participantes. Ce fut à la fois un grand moment de travail collectif ainsi que l'occasion d'un vivre ensemble chaleureux et amical.

Guilligomarc'h peut espérer recevoir à nouveau le festival dans deux ans. Les habitants de la commune sont invités. Les spectacles sont gratuits et accessibles à tous les publics.

Francis STANGUENNEC,
Adjoint en charge de la culture



◆ La chasse à Guilligomarc'h

Ouverture générale le 18 septembre 2016 à 8h30
Fermeture générale le 28 février 2017 à 17h30
Ces dates sont conformes à l'arrêté préfectoral.

Sur le territoire de la commune, il n'existe pas moins de sept sociétés de chasse. Ce qu'il faut savoir, c'est que dans le Finistère toute chasse est interdite les mardis et vendredis.

Les différentes sociétés de chasse sont :

- ACCA (Association de Chasse Communale Agréée) de Guilligomarc'h, présidé par Loïck AUFRET : Jours de chasse : Jeudi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés : Battues : le 10 décembre 2016 puis tous les dimanches du 9 janvier 2017 au 28 février 2017

- BARBAUD Léon : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis
- SAINT HUBERT, présidé par Gérard HUET : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis
- SOCIÉTÉ DE MENEGAL, présidée par Christian HÉLIOU : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis
- KERNEC Hervé : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis
- SOCIÉTÉ FAMILIALE DU SACHZ : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis
- HENRIO Marie : Jours de chasse : tous les jours sauf les mardis et vendredis

N.B. Quand un mardi ou vendredi est férié, c'est le férié qui l'emporte : il y a chasse !

◆ Repas des Anciens

Près d'une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour le traditionnel « repas des anciens » en présence du maire, de ses adjoints et des aides à domicile.

Ambiance fort agréable avec au menu : cassolettes de coquille Saint-Jacques, gigot d'agneau avec leur garniture, fromage, salade, pâtisseries locales et café. Comme à l'accoutumée, nous honorons les doyens de l'assemblée. Cette année ont été mis à l'honneur Monique DE L'ESTANG DU RUSQUEC 90 ans et Daniel



RICHARD BOLLE 91 ans. Bien entendu musique et chansons ont égayé ce moment festif. Le C.C.A.S. a décidé des visites chez les anciens qui n'ont pu se déplacer.

◆ Cérémonie du 11 Novembre

Ce fut une cérémonie bien remplie pour ce 11 novembre 2016. à 11 heures à la nouvelle mairie, une assez forte délégation de Guilligomarc'hais s'était rassemblée, sous un temps sec et ensoleillé.

Guidé par notre porte-drapeau, Jean HELOU, nous nous sommes dirigés au cimetière, où est érigé notre monument aux morts communal.

Le maire a lu le message solennel du secrétaire d'État aux anciens combattants, rappelant l'horreur de ce conflit mondial et la nécessité de se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Pierrot CALVAR a fait ensuite l'appel aux morts des 9 Guilligomarc'hais tombés au champ d'honneur en 1916.

Une fois la gerbe de fleurs déposée, la sonnerie aux morts a retenti, suivie d'une minute de silence. Les enfants de nos écoles, accompagnés par les adultes, ont ensuite chanté l'hymne national. Puis, Roger LE BAIL de Kerforn, s'est vu remettre la médaille militaire par l'amiral (deuxième section) Hervé CARON de Kervran. Ce dernier avait ainsi sorti son uniforme du placard où il était remis depuis plus de dix ans...

Alain JOUBREL doit être ici bien remercié d'avoir accompagné avec sa clarinette l'hymne national. Il a

également joué les différentes sonneries réglementaires. Plus besoin de sono.

Son aubade en fin de cérémonie, « l'hymne des mousses » a été bien appréciée.

De nombreux invités étaient présents à cette cérémonie ; outre un piquet d'honneur de l'école des fusiliers-marins de Lorient, une délégation des sapeurs-pompiers de Plouay et un représentant de la gendarmerie de Quimperlé ont honoré de leur présence cette cérémonie annuelle qui s'est achevée par le verre de l'amitié servi dans l'ancienne mairie.

En 1916

Le DAIN Mathurin, âgé de 37 ans ; ALLANIC Joseph-Marie, 33 ans ; GOADEC Louis, 41 ans ; PETRO Maurice, 20 ans ; YHUEL Jean-Marc, 38 ans ; LE MADEC Joseph, 33 ans ; JANOT Lousi, 22 ans ; LE CORRE Louis, 38 ans ; FORNER Louis-Marie, 24 ans sont morts dans cette guerre. Ils sont 9 gars de chez nous, tués cette année 1916. L'année 1915 fut encore plus meurtrière : ils étaient 22 à être morts au front. Ne les oublions pas, car les oublier, c'est les tuer une seconde fois.

Philippe AUBANTON



◆ Exposition : la mémoire des anciens



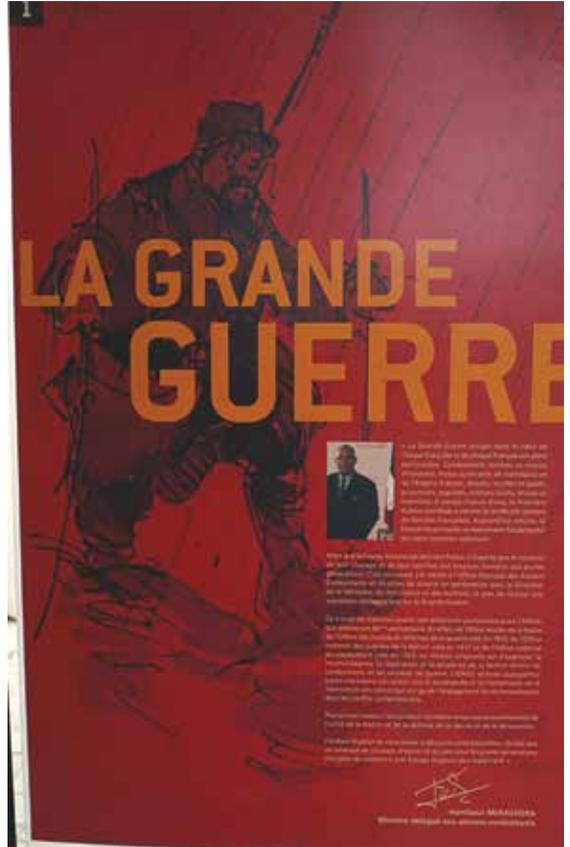
Cette année, cent ans après Verdun, il nous a paru important d'honorer la mémoire de nos anciens, et notamment des 62 « poilus » morts pendant ce terrible conflit, le plus meurtrier de notre histoire. (1,5 million de morts, rien qu'en France, sans compter les disparus, les mutilés...)

La municipalité a mis sur pied une exposition dans la mairie consacrée à nos 62 « morts pour la France ».

Leurs fichiers matricules ont été exposés, ainsi que des objets divers (artisanat de tranchée, baïonnettes, décorations, grenades d'époque, couteaux de tranchée,...) Dans la salle du conseil étaient exposés de grands panneaux pédagogiques sur la première guerre mondiale.

Un film composé de documentaires d'époque et de reportages sur 14-18, tournait en boucle sur l'écran de la salle du conseil.

Les images, très réalistes, des blessés, mutilés, gazés, ont retenu notamment l'attention des petits et aussi des grands.



Les grandes classes de classes primaires, emmenées par leur directeur Laurent TOQUIN, ont pu visiter et se faire commenter les différentes parties de cette exposition.

Un certain nombre de Guilligomarchois a pu venir également se recueillir sur ces vitrines et panneaux et se souvenir, qui d'un grand-oncle, qui d'un lointain aïeul...

Rappelons qu'en 1916, l'année de Verdun, 9 Guilligomarchois sont morts au combat, pour notre liberté. (voir encart page précédente).

Philippe AUBANTON





◆ Liste des numérotations des lieux-dits

Suite à la demande de La Poste, le conseil municipal, en juin 2015, a décidé de numéroté les hameaux les plus importants : Keriot, Kervinel, Saint-Eloi, Stang-ar-Pont et Ty-Meur.

Sans nom ni numéro, l'accès au domicile est en effet difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services à domicile et les services de secours.

Vous trouverez ci-dessous le listing des derniers lieux-dits numérotés. Il est à noter que vous avez été destinataire d'une lettre précisant que la commune mettait à votre disposition une plaque de numéro. Il en reste quelques-unes à retirer en mairie (merci de présenter le certificat de numérotation joint au courrier).

Les voies du lotissement de Poulronjou ont été également modifiées :

- RUE de POULRONJOU pour les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, 11, 13, 16 et 18
- IMPASSE de POULRONJOU pour les numéros 5, 8, 9, 10, 12, 14 et 15

Mais nous rappelons que, même sans numéro, votre adresse doit être facilement identifiable à l'aide d'une plaque sur la boîte aux lettres et éventuellement sur votre portail ou près de la sonnette de votre habitation. Les informations doivent être lisibles et durer dans le temps (en caractère d'imprimerie et en majuscule - hauteur 10 mm environ - de préférence noirs sur fond clair).

Nous vous remercions de vérifier si c'est bien le cas afin d'éviter des désagréments au facteur remplaçant, au pompier ou au technicien du service de l'eau chargé du relevé de votre compteur !

KERLOT

- Famille Goffard/Brunois : n° 1
- Famille Kermerien : n° 5
- Famille Buon : n° 3
- Famille Le Pen/Brégardis : n° 2
- Famille Coroller/Evennou : n° 4
- Famille Cadet : n° 9
- Famille Cadet : n° 9 - n° 6 (hangar)
- Famille Puren : n° 8
- Gîtes Talves : n° 10
- Famille Vasquez/Le Core/Boutreau : n° 7

SAINT-ÉLOI

- Famille Bahuon : n° 7
- Famille Le Strat/Le Meur : n° 2
- Famille Le Strat/Le Brizoual : n° 4
- Famille Le Bris : n° 6
- Famille Simoneau : n° 19
- Famille Hello : n° 10
- Famille Christien : 21
- Famille Foulgoc/Belin : n° 17
- Famille Daniel : n° 13
- Famille Gouzien : 15
- Famille Gouzien/Gauché : n° 9
- Famille Bruzac : n° 11
- Famille Charton : n° 3
- Famille Jutel/Martin : n° 5
- Famille Bodren/Le Bec : n° 1

KERVINEL

- Famille Godot/Hinderer : n° 3
- Famille Friedrich/Pfifer : n° 1
- Famille Dissaux/Alexis : n° 2

KERVINEL (suite)

- Famille Tandart : n° 7
- Famille Guennec : n° 14
- Famille Tanguy : n° 16
- Famille Roux : n° 18
- Famille Zalo : n° 15
- Famille Malherbe : n° 13
- Famille Lavallade : n° 5
- Famille Georgelin/ Fouillé : n° 9
- Famille Ezanno/Vauchel : n° 11
- Famille Coadic/Oliero : n° 6
- Famille Husté : n° 8
- Famille Meivier : n° 10
- Famille Salaun/Juliard/Moallic/ Noc : n° 20

TY-MEUR

- Famille Cargueray/Remetter : n° 4
- Famille Cado/Lachaux : n° 2
- Famille Kerbiquet : n° 1
- Famille Yhuel : n° 3
- Famille Victor-Pujebet/Bouillard-Victor-Pujebet : n° 10
- Famille Loisel : n° 5
- Famille Le Ster : n° 6
- Famille Le Ster : n° 8
- Famille Corvaisier/Avedissian : n° 7
- Famille Poirier : n° 12
- Famille Guillemot : n° 16
- Famille Le Gall : n° 14
- Famille Humbert : n° 9
- Famille Leccia/Pechereau : n° 11
- Famille Penvern : n° 17

TY-MEUR (suite)

- Famille Le Ster/Le Ter : n° 13
- Famille Magré : n° 18
- Famille Cléro/Maugy : n° 20
- Famille Le Diodic : n° 15

STANG-AR-PONT

- Famille Le Ruyet : n° 1
- Famille Sartore : n° 2
- Famille Le Gall : n° 4
- Famille Evanno : n° 8
- Famille Jourdes : n° 10
- Famille Cuny/Lapeze : n° 3
- Famille Le Roy : n° 9
- Famille Le Charpentier : n° 12
- Famille Thierry/Guillou : n° 14
- Famille Carrio/Pelleter : n° 15
- Famille Farot : n° 11
- Famille Bodo : n° 5

POULRONJOU

- Famille Le Guyader : n° 17

BEL AIR

- Famille Rospars : n° 1
- Famille Le Teuff : n° 2
- Famille Barguil : n° 3
- Famille Tanguy : n° 4
- Non Construit : n° 5
- Famille Boileau : n° 6



◆ Quimperlé Communauté s'engage au service des personnes âgées



La Communauté d'agglomération a décidé de mettre l'accent sur le volet solidarité et social en adoptant notamment, en compétence optionnelle, « la conduite d'une action communautaire, sociale, humanitaire et de solidarité ». Précurseur d'une intercommunalité sociale sur le département du Finistère, Quimperlé Communauté intervient aujourd'hui dans plusieurs domaines et propose plusieurs services à destination des séniors.

Le Service portage de repas



Le service de portage de repas à domicile de Quimperlé Communauté a été créé en 1998 avec la double préoccupation du maintien à domicile et de la lutte contre la dénutrition. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et à toutes personnes fragilisées par la maladie ou le handicap. Ce service peut être sollicité de manière ponctuelle ou permanente. Les repas sont préparés par la cuisine centrale de Centre hospitalier de Quimperlé et livrés par huit agents de l'agglomération.

Pour faciliter le repas, la remise en température se fait très facilement à l'aide d'un micro-ondes (prêt possible durant la période d'essai). Le prix du repas est déterminé en fonction des revenus du bénéficiaire. Avant la mise en place du service, une visite au domicile est proposée afin de présenter le service et définir les besoins de la personne.

Pour contacter le Service portage de repas : 02 98 35 09 48

Le transport à la demande

Le transport à la demande s'adresse aux personnes à mobilité réduite. Ce service, assuré par des véhicules adaptés, couvre les déplacements réguliers (travail) ou occasionnels (achats, loisirs...).

Le service est ouvert aux habitants de Quimperlé Communauté répondant à certains critères : personnes

âgées de plus de 80 ans, personnes bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), personnes temporairement handicapées (suite à un accident ou une opération médicale par exemple) sur présentation d'un certificat médical.



Crédit photo: F. Belermi

Une fois le dossier accepté, les personnes deviennent titulaires d'une carte personnelle d'accès au service pour une durée d'un an renouvelable. Dans le cas des personnes temporairement handicapées ou résidant temporairement sur le territoire, la durée de validité de la carte sera fixée en fonction des informations fournies dans le dossier d'admission.

Le service s'effectue du lundi au samedi de 7 h à 19 h, le dimanche et jours fériés de 10 h à 19 h. Le transport s'effectue pour des destinations sur le Pays de Quimperlé et pour certains trajets à destination de Lorient et Ploemeur (visites médicales, gare...).

Contact TBK : 02 98 96 76 00

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Mis en place fin 2012 par le CIAS de Quimperlé Communauté, le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Destiné aux personnes de 60 ans et plus, il s'adresse également à leur entourage ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Sa vocation est de renseigner et conseiller sur les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées. Il peut apporter une aide précieuse pour ce qui concerne l'aide au maintien à domicile, les différents mode d'accueil, l'accès aux ou encore les transports, les loisirs...

Pour contacter le CLIC :

- Permanences téléphoniques tous les matins (sauf week-end) de 9h à 12h au 02 98 35 18 50
- Permanences sans RDV de 14h à 17h

Le premier lundi du mois à Quimperlé au Point d'accès aux droits, 4 rue Ellé

Le deuxième lundi du mois à Bannalec, espace Ti Laouen, rue de St Turien

Le troisième lundi du mois à Moëlan-sur-Mer, maison des solidarités, 16 rue des Ecoles

Le quatrième lundi du mois à Arzano, à la Mairie, place de la Mairie

Le quatrième vendredi du mois au Centre Hospitalier de Quimperlé, consultations externes.



◆ Association des Parents d'élèves



Une nouvelle équipe au sein de l'association pour nos chérubins guilligomarchois.

En effet dans le but de financer un maximum de projets pour les élèves, nous organiserons plusieurs actions durant cette nouvelle année scolaire 2016-2017.

Depuis le début d'année nous avons déjà organisé une vente de gâteaux et de kiwis ainsi qu'un vide-placards. Actuellement, nous préparons la fête de Noël. Nous allons proposer une vente de cabas avec un logo qui représentera l'école et un panier garni pour celui ou celle qui trouvera approximativement le poids de celui-ci.

Ensuite, en Février nous ferons une vente de crêpes à emporter. Le 4 Mars nous souhaiterions faire une soirée costumée avec un repas ouvert à tous. En Avril une randonnée pour tous les âges sera proposée avec le même jour un repas le midi et un marché local pour faire découvrir les producteurs locaux (vous êtes un producteur et vous voulez vous faire connaître n'hésitez pas à nous contacter !!!!). En mai, nous ferons une vente de plats à emporter et en fin d'année la kermesse avec le spectacle des enfants avec les traditionnels jeux pour tous les âges.

Enfin, l'Association des Parents d'Élèves remercie tous les parents qui participent aux actions proposées. N'hésitez pas à nous rejoindre ! À bientôt lors de nos manifestations !



Contact :

L'équipe APE : ape@guilligomarch.com

◆ Comité des Fêtes de Saint-Méven

Les fêtes de Saint Méven ont été, de l'avis de tous, une réussite et un grand moment de convivialité. Cela grâce à une implication assidue des nombreux bénévoles et membres du Comité des fêtes, de la Mairie et des services techniques, de nos annonceurs, ainsi que de la population de Guilligomarc'h et d'ailleurs, mais également, des membres de diverses associations du village. Merci à vous tous !

Le concours de pétanque a débuté les festivités du Samedi, suivi en soirée du bal qui fût très animé et convivial.

Les festivités du dimanche ont débuté dès l'aube par la cuisson de trois cochons, qui ont permis de servir près de 300 repas lors du déjeuner dominical.



Bravo à la NOUVELLE ÉQUIPE qui a produit un travail intense dans une ambiance amicale garante des règles d'hygiène. Une tombola a accompagné nos invités tout au long du repas, et a fait perdurer la fête. Merci Véronique CONAN !

La randonnée pédestre a pâti d'un temps maussade, mais les courageux participants ont apprécié le circuit

tracé par le responsable de la commission : Yvon VOISINE. Les coureurs cyclistes au nombre de 50 se sont alignés sur la ligne de départ pour le plaisir des spectateurs et ont inauguré un nouveau tracé de circuit proposé par le responsable de la commission : Gwénaél SEVENO. Ce fût un final fort réussi.

Merci à Stéphane PERROT qui tient à bout de bras la logistique des fêtes organisées par le comité.

Les bénéfices obtenus nous ont permis de verser un chèque de 1500 EUROS à l'École de la Fontaine !

Remerciements du Président à Yves CARDIEC pour avoir dépanné lors d'un incident technique survenu pendant la cuisson des cochons ainsi qu'à Michel LE DELLIOU pour avoir remplacé le bois mouillé. Et bravo à Maël QUEMENER pour l'excellent couscous servi lors du repas des bénévoles. Merci particulier à Monsieur Jean-Claude LE LAN pour sa généreuse participation financière.

Je terminerais ce mot par les Félicitations du Comité du Festival des RIAS à l'égard des associations « Les Amis de la Chapelle de Saint Eloi » et « le Comité des Fêtes de Saint Méven » pour leur très belle organisation et la qualité du service lors de l'accueil du Festival des RIAS sur notre commune.

Merci à vous tous et Bravo pour le travail et le temps consacré à l'association. A bientôt lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra courant janvier 2017 où toutes nouvelles inscriptions seront les bienvenues.

Le Président, Bruno MOREL



Stand VIP Partenaires

◆ Association ASACO

Quelques lignes sur le Rallye de Bretagne passé et à venir...

La 6^{ème} édition du Rallye de Bretagne s'est déroulée le samedi 25 Juin sur notre commune, avec la célèbre spéciale des Roches du Diable.

Cette année rallongée pour faire 20 kms, elle a séduit les concurrents de part son tracé rapide, mais aussi très technique. C'est l'épreuve la plus réputée et connue des médias.

Le rallye de Bretagne a aussi innové le vendredi en réalisant une super spéciale sur le boulevard des championnats du monde de Plouay, avec en point d'orgue un magnifique feu d'artifice.

Les organisateurs Max MARTINEAU et Gilles SIMON remercient la population Guilligomarchoise et plus particulièrement les riverains qui sont «bloqués», tout en profitant au plus près du spectacle.

La prochaine édition est au calendrier 2017 et se déroulera les 23 et 24 Juin.

Entre temps, une étape du Tour auto va passer sur nos routes le mercredi 26 Avril 2017, avec un départ de Locunolé, pour reprendre Les roches du Diable...

Ce sont 240 voitures historiques toutes plus belles les une que les autres, avec des Ferrari, Porsche, et autres Aston Martin.

Les organisateurs tiendront la population informée pour la fin d'année à l'occasion des vœux de Mr Le Maire.



Gilles SIMON, Vice Président ASACO Rallye de Bretagne





◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »

L'année 2016 a vu se réaliser le programme prévu: concert, pardons, exposition de peinture et sculpture, journées du patrimoine.

Les bénévoles de l'Association ont participé à la réalisation de la journée des Rias qui s'est déroulée à Guilligomarc'h.

Le programme de 2017 reprendra le schéma des années précédentes

- une activité culturelle au mois de juillet
- une exposition au cours de la deuxième quinzaine de juillet
- le pardon le dimanche 6 août, avec repas de crêpes
- une participation aux activités de la commune
- les journées du patrimoine des 16 et 17 septembre 2017

Une nouvelle tranche de nettoyage des murs de la chapelle sera organisée au premier semestre 2017.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 3 mars 2017

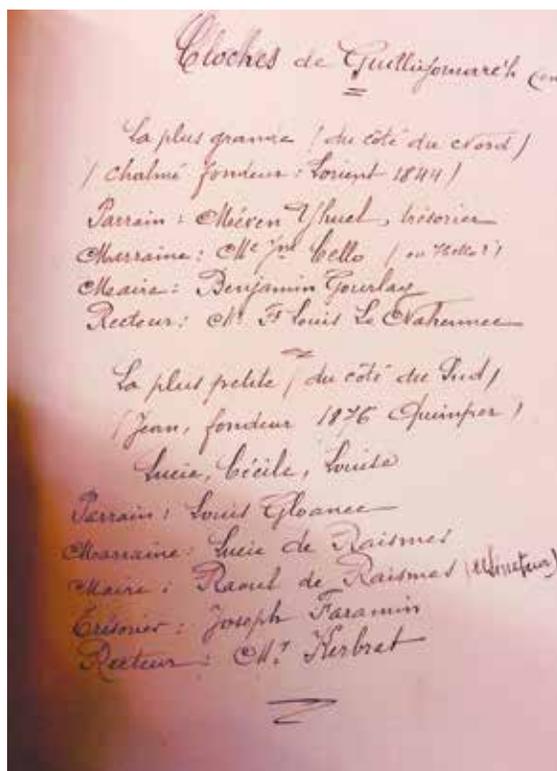
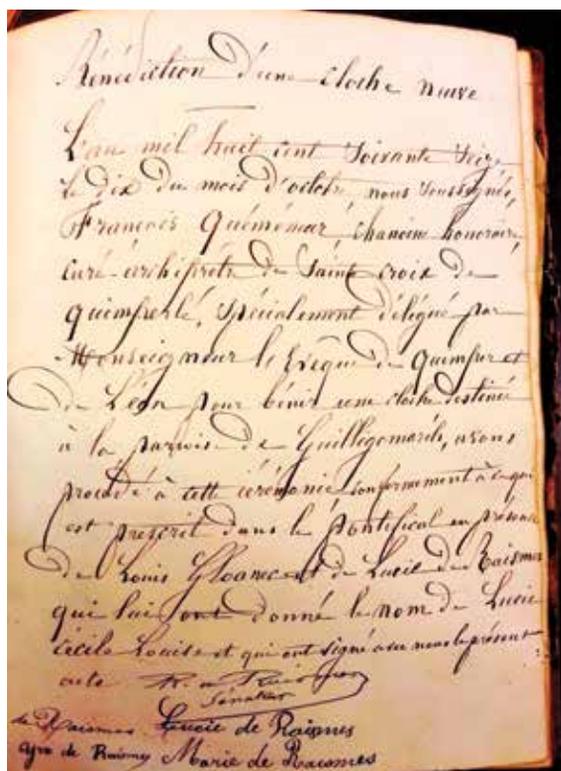


Le conseil est constitué de :

- Hervé CARON : président
- Martine CHRISTIEN : trésorière
- Anne AUBANTON : secrétaire
- Florence GUÉLENNOC : secrétaire adjointe
- Christelle LE BAS : communication
- Joël LE GUENNEC : archives-documentation

L'association accepte tous les bénévoles qui pourraient assurer du service pour le repas du pardon ou la permanence pendant les expositions. Les volontaires peuvent se signaler auprès de l'association.

L'histoire des cloches de l'église paroissiale a été retrouvée dans les archives de la commune de Guilligomarc'h



◆ Association POIL DE CAROTTE



L'équipe du Guillifest, ouverte à tout volontaire, se réunit le dernier vendredi du mois à 18 h 30. En janvier, la soirée du vendredi 27 sera consacrée à une réunion publique, en salle de mairie.

Dans un monde qui change de façon vertigineuse, nous sommes parfois dépassés face au déferlement numérique et la (sur)consommation tous azimuts: la technologie, les écrans (télévision, ordinateur, tablette, téléphone intelligent etc.), semblent devenir indispensables.

Diversissants et pratiques dans certaines situations, les écrans peuvent parfois devenir sujets de discorde.

Nous entendons parler de TICE, de nanoparticules, d'objets connectés sans en connaître les effets réels sur notre santé ou sur la psychologie de nos enfants. De même, les moins de 30 ans sont une clientèle de choix pour les « marques ». Les ados, très sollicités, sont avides de consommation, parfois exigeants envers les parents pour des envies souvent éphémères. Dans tous les domaines, la consommation est devenue notre identité, notre reconnaissance sociale. Comment s'y retrouver ? Comment répondre à nos enfants ? À nos élèves ? À nos apprentis ? Et, eux, qu'ont-ils à nous apprendre de leur époque ? De leurs besoins ?

A l'inverse, depuis les années 80, certains ont commencé à prendre conscience de l'impact de la croissance sur l'environnement, en particulier local. Beaucoup de Français font le choix d'une vie plus simple et prônent une maîtrise de l'énergie, un mode de vie plus lent et plus riche de sens. Ils proposent, comme réponse à la baisse des revenus causée par la crise, ou par simple respect pour la nature et la planète, la créativité, l'inventivité et la lutte contre les gaspillages : récupérer, réparer, recycler, transformer. Par ailleurs,

des « éducations » différentes, bienveillantes ont de plus en plus de succès, de même que l'idée de nouveaux rapports conviviaux, solidaires.

C'est pourquoi, nous pensons réfléchir et nous amuser autour des formes diverses d'Éducation et des Transmissions des savoirs, Formation, Apprentissages, Acquisition, Transmission, Partage dans tous les domaines de la vie... Cette rencontre génératrice de lien social et du vivre ensemble se déroulera sous la forme de tables rondes, de conférences et d'ateliers participatifs et ludiques. Tous les habitants sont appelés à participer, à aider, à co-construire ce projet avec le savoir-faire (même modeste) et les idées de chacun d'entre nous : trucs et astuces, faire-soi-même, récup', réparation etc. Il y a déjà de très belles propositions. Pour que ces rencontres soient un succès : Nous avons besoin de bénévoles, d'animateurs d'atelier, et d'hébergements pour les 3 jours. Si vous avez quelque chose à prêter ou à donner (terrain, livres, planches, tréteaux, barnum, tonnelle, matériel de sono, de camping etc...) si vous avez une pratique, artisanale, arts manuels ou décoratifs (métier ou loisir) et l'envie de partager, si vous avez des idées, un réseau, une envie d'aider ou d'héberger les festivaliers gratuitement ou maxi pour moins de 12 € la nuit contactez :

Contact :

Forum des échanges des savoirs et de la Transmission à Guilligomarc'h par mail a.pdc@free.fr ou au 06 15 58 37 32 ou par courrier Ancienne école 2, lieu-dit Kergoes, 29300 Guilligomarc'h.
<http://a.pdc.free.fr/>

Adhésion POIL DE CAROTTE

Bénévoles : 1 euro - Non bénévoles : 10 €

(Rappel : Seuls les dons donnent droit à un crédit d'impôts de 66% si vous donnez 100 euros vous recevez un chèque des impôts ou une réduction de 66 €). Les enfants peuvent adhérer individuellement 1€.

FORUM D'ÉCHANGES : DES SAVOIRS ET DE LA TRANSMISSION À GUILLIGOMARC'H

Nom : Prénom :
Téléphone :
Email (en majuscules) :

- Souhaite animer un atelier de :
- Héberger festivaliers
- J'ai été scolarisé(e) à l'école saint Méven :
- Proposer une conférence un spectacle de :
- Témoigner
- Cultiver en vue de la fête :
- Débattre sur le thème de :
- Être bénévole :

- Faire un don de :
- Faire un prêt de :
- Mon savoir-faire :
- Je souhaite un rendez-vous pour en savoir plus

Voici mon idée :
.....
.....



◆ J.A. ARZANO/US GUILLIGOMARC'H

Il y a 15 ans, plus précisément le 25 mai 2001, les dirigeants de l'USG décidait compte tenu d'un manque d'effectif de fusionner avec la JA ARZANO.

Aujourd'hui le club est constitué d'environ 100 licenciés répartis entre les joueurs et les dirigeants.

Trois équipes seniors : l'équipe A évoluant en 1^{ère} division de district du Morbihan (plus haut niveau départemental), l'équipe B est montée d'un échelon la saison passée pour évoluer cette année en 2^{ème} division de district et l'équipe C en 4^{ème} division, cette troisième équipe évolue à GUILLIGOMARC'H.

En ce qui concerne les jeunes pousses, nous sommes en entente avec l'ES RÉDÉNÉ, nous avons au minimum une équipe par catégorie, jusqu'en U17 où nous avons été contraint de nous associer avec GUIDEL et QUEVEN pour présenter une équipe dans cette catégorie.

Une centaine d'enfants de 6 à 16 ans participent tous les samedis aux compétitions, ainsi qu'aux entraînements de la semaine. Ils sont encadrés par des bénévoles qui ne comptent pas leurs temps pour permettre à ces jeunes de pratiquer leur sport favori.

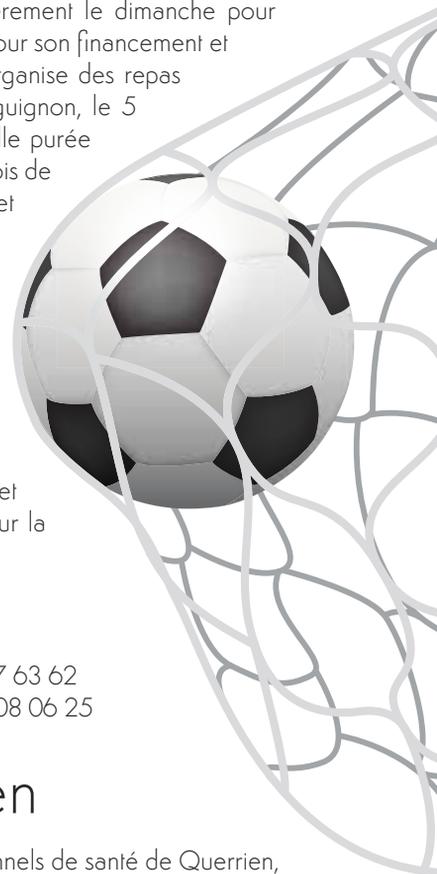
La JA c'est également ses supporters, une cinquantaine se déplacent régulièrement le dimanche pour encourager ses équipes, pour son financement et pour la convivialité elle organise des repas et animations (bœuf bourguignon, le 5 Novembre 2016, l'andouille purée à GUILLIGOMARC'H au mois de mars, les pâtes bolognaise et la galette des rois, offerte par Thomas, supporter de la JA le 14 janvier 2017, un tournoi vétérans...)

Le prix des licences pour les joueurs a été fixé à 35 € pour les jeunes et 50 € pour les seniors, pour la saison 2016-2017.



Contact :

Patrice BRISSON : 06 76 57 63 62
ou Stéphane ULVE : 06 45 08 06 25



◆ Centre de santé Arzano-Querrien



Marie-Pierre BRISHOUAL, en poste depuis 24 ans au sein du centre de santé Arzano-Querrien, a choisi, pour des raisons personnelles, de quitter la région pour s'installer en Vendée.

Elle avait commencé au centre toute jeune diplômée de l'école d'infirmière, était devenue infirmière coordinatrice puis directrice depuis 2012 après avoir obtenu un master en management.

Elle dirigera aussi un centre de santé infirmier, un SSIAD et d'autres services d'aides à la personne comme le portage des repas.

Gwénaëlle MALHERBE a été recrutée pour lui succéder, elle travaillait déjà pour l'Association en tant qu'infirmière coordinatrice sur le site de Querrien depuis décembre 2012.

Valérie TANGUY a été choisie pour la remplacer en tant qu'infirmière coordinatrice, elle travaillait depuis 14 ans déjà comme infirmière au sein de l'équipe.

Le mois de juin a été consacré à la passation de pouvoir et à l'étude des dossiers en cours; beaucoup de changements sont à venir du fait de la signature du nouvel accord national, avec un engagement pris, par le centre de soins, vers davantage de modernité (dossiers de soins informatisés sur tablettes), des temps de coordination reconnus et toujours des soins dispensés avec professionnalisme, attentions et respect.

Par ailleurs, une association a été créée sur Querrien,

l'association des professionnels de santé de Querrien, qui permettra de partager des problématiques communes (protocoles de soins, échanges de pratiques), de mutualiser des moyens (formations, réunions communes). L'objectif, à moyen terme, sera, avec l'aide de l'ARS, de créer une maison médicale pluri-professionnelle.

De plus, courant juillet 2016, un film a été réalisé, sur les communes de Querrien et d'Arzano afin de montrer l'attrait de notre territoire de santé, notre volonté d'accueillir des professionnels de santé ainsi que le dynamisme des acteurs de santé déjà en place. Pour preuve, nos deux centres de santé ont déménagé cette année afin de répondre aux nouvelles normes d'accueil pour les personnes handicapées.

Ce film a été présenté en octobre 2016 à la faculté de médecine de Brest afin d'informer et de motiver les jeunes médecins à venir s'installer sur la commune d'Arzano et alentour.

Comme dans de nombreux domaines, la santé se modernise et évolue, ce sont aux acteurs de terrain comme sont les infirmières du centre de santé et les autres professionnels de soins déjà en place, de mettre en oeuvre leur adaptabilité, leurs compétences et leur professionnalisme au plus près des besoins des patients de notre territoire.

La prévention, le bien-être et les soins prodigués aux patients doivent rester au centre de nos préoccupations principales.



◆ U.N.C : Anciens combattants

Il est un gars de chez nous
Etienne Gaudin

Il est né à Guilligomarc'h le 25 février 1920. Comme d'autres enfants du bourg, il fut enfant de chœur avec le recteur Guillou. Après sa scolarité à l'école communale, il fut pensionnaire à Langonnet, et réussit son brevet à 17 ans - ce qui est assez rare à l'époque. Il travaille ensuite avec son père et ses frères comme maçon. Les Gaudin étaient réputés dans ce métier. Il était le frère de Delphine épouse Puillandre au Bel-Air.

En 1939, à la déclaration de la guerre, il décide de s'engager pour la durée de la guerre. Il rejoignit ainsi le 137^{ème} R.I. au 2^{ème} bataillon. Son chef de section était l'adjudant PERROT. Ce bataillon fut très éprouvé dans la bataille de Dunkerque, après son repli de la Belgique. Et pour Etienne, c'est dans la défense de Gravelènes, qu'il fut mortellement blessé le 28 mai 1940.

Les écrivains Alain Le Grand et Alain Le Bene, dans un livre consacré à la « Bretagne dans l'Épreuve » 39-45, parle de lui à la page 139. Ils racontent « les Allemands attaquaient de partout - l'Adjudant PERROT n'avait pas pu décrocher de section, il s'inquiéta de ses hommes parce que dispersés. Deux étaient adossés à un ballot de paille. Le jeune caporal Etienne GAUDIN était là, il avait 20 ans, touché à une cuisse, s'obstinait à défier les Allemands « Non-Non-vous ne gagnerez pas la guerre ».

L'autre blessé à côté de lui, était un Pied-noir d'Algérie, tous deux atteints par un obus. Un médecin allemand se pencha sur les blessés, et dit à PERROT, en français



« Je ne peux rien faire pour vos courageux soldats, malheureusement, ils vivront quelques heures ».

Ils furent 200 soldats du 137^{ème} R.I. tués dans cette région autour de Dunkerque et la frontière belge.

Pourquoi relater cette histoire vécue par « un gars de chez nous ». Il me semble important de rappeler ce souvenir, d'Etienne qui fut volontaire, et qui se trouve signalé dans ce livre, que peu de nous ont lu. Il est certain que tous nos jeunes tués au combat, méritent d'être honorés : ils sont inscrits au Monument aux Morts. Ils méritent à ce titre plus que notre respect. En cette commémoration du 11 novembre 1918, j'ai tenu à souligner ce sacrifice d'un jeune de 20 ans, mort pour notre Nation et notre Patrie.

Pierre CALVAR

◆ Solidarité transport

Environ 3500 km ont été parcourus par les bénévoles de l'association auprès d'environ 11 personnes de la commune au cours de l'année écoulée. Cela représente 127 sorties accompagnées, de façon ponctuelle ou régulière.

Les cinq chauffeurs assurent ce service de manière bénévole. Il s'agit de Louisette LE LAN, Thérèse HELLO, Marie Thérèse LAVOLÉ, Elisabeth MERCIER et Antoine MENTEC.

À partir de janvier 2017, Myriam DANIEL de Saint-Éloi se joindra au groupe de chauffeurs pour assurer le service. Il est demandé aux personnes transportées de

régler les frais de transport (40 centimes par km) et une cotisation annuelle de 3 euros. Les coordonnées des chauffeurs paraissent dans la presse toutes les semaines. Cependant vous pouvez vous renseigner en mairie ou auprès de Francis STANGUENNEC, coordinateur de l'activité transport sur la commune.



Contact :

Marie Louise LE BRUCHEC au 02 98 71 75 22.

L'association « Solidarité Transport » propose une activité « randonnée ».



◆ La carte d'identité à portée de clic !



- Je prends contact avec l'une des 110 mairies de Bretagne équipées de bornes biométriques (dont Plouay, Quimperlé, Scaër)
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Comment faire ma pré-demande ?

En Bretagne, à partir du 1^{er} décembre 2016, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité.

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans le cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Dès le 1^{er} décembre 2016 en Bretagne
L'État simplifie mes démarches en Bretagne !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

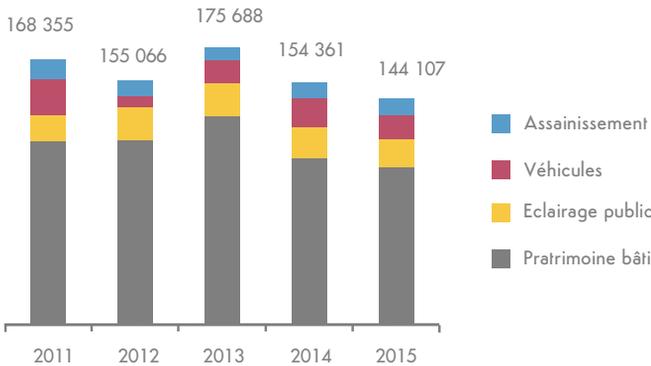




◆ Zoom sur les consommations énergétiques du patrimoine public de Guilligomarc'h

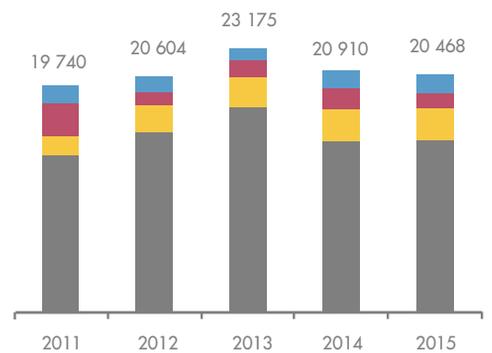
La Commune de Guilligomarc'h s'est engagée à maîtriser les consommations énergétique de son patrimoine. Depuis 2009, elle adhère au Conseil en Energie Partagé (CEP), service assuré par Quimper Cornouaille Développement. Le CEP a notamment accompagné la réhabilitation de la maison Bellec en nouvelle mairie, le remplacement de la chaudière fioul de l'ancienne mairie.

Consommation en kWh (énergie finale)



↓ - 4% /an sur les consommations

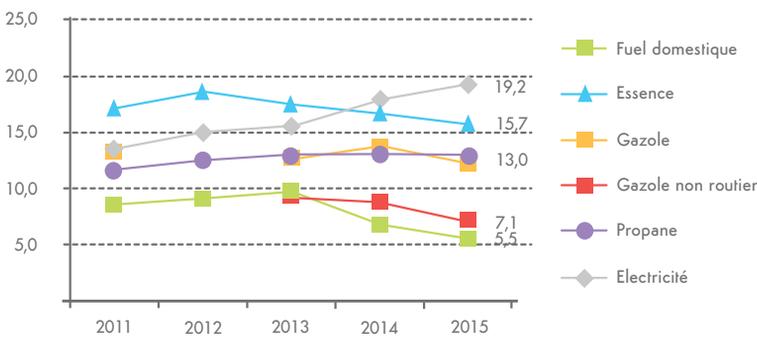
Dépense en €



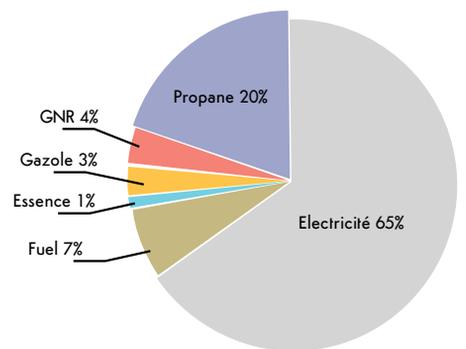
↗ +1% /an sur les dépenses

L'augmentation des dépenses malgré la baisse des consommations s'explique par la forte hausse du prix de l'électricité : + 8%/an depuis 2011. A noter, le chauffage en propane de l'école publique représente 20% des consommations totales (cf. graphiques ci-dessous).

Coût du kWh en centimes d'€



Répartition 2015 des consommations
144 107 kWh



Et pour demain à guilligomarc'h ... *



* Objectif tiré de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte



◆ Les pesticides dans les eaux, faisons le point

Les pesticides, développés initialement pour la protection des cultures agricoles, sont des substances «destinées à lutter contre les organismes jugés nuisibles». Ils présentent, *in fine*, par leur migration dans l'air, le sol, les eaux, les sédiments..., des risques pour l'homme et les écosystèmes, avec un impact immédiat ou à long terme.

Qu'en est-il sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta ?

Compte tenu des risques que présentent les pesticides, leur présence dans les cours d'eau et dans les eaux souterraines fait l'objet de suivis réguliers qui n'ont cessé de se renforcer depuis plusieurs années.

Le SEMEIL*, chargé de la mise en oeuvre du SAGE**, a mis en place depuis 2011 son propre réseau de suivi complémentaire sur l'ELLÉ, l'Isole, la Laïta et leurs principaux affluents.

Dans les eaux souterraines, peu de pesticides sont rencontrés et à des concentrations relativement faibles. Ce sont principalement le diuron, l'atrazine et son métabolite***, qui sont détectés, l'atrazine étant interdite depuis 2003. Même s'il n'est plus employé, un pesticide peut ainsi perdurer très longtemps dans les eaux souterraines.

Dans les cours d'eau, une quarantaine de pesticides

sont recherchés depuis 2011 par le SMEIL. Le glyphosate, son métabolite et les produits de dégradation de l'atrazine sont les substances les plus souvent détectées. Les rivières les plus impactées sur le territoire sont le Frouit, le Dourdu (affluents de la Laïta) et l'amont de l'Isole. Les concentrations restent assez faibles au vu des résultats sur d'autres bassins versants bretons. Les détections sont peu fréquentes par rapport à la totalité des analyses (5%). Cependant, la prépondérance du glyphosate dans les cours d'eau est préoccupante et peut atteindre des concentrations fortes.

Chiffres-clés :

Dans les eaux souterraines, 8 prélèvements d'eau sur 100 contiennent des pesticides.

Dans les rivières :

- 8 pesticides plus fréquemment détectés sur la quarantaine recherchée.
- détection du glyphosate une fois sur 3
- peu de dépassement du «seuil repère» fixé à 0,1µg/l, sauf pour le glyphosate (16% des résultats)

Les principaux pesticides rencontrés

Dans les rivières : Le glyphosate (qui compose en particulier le Roundup®) est un herbicide polyvalent utilisé par les particuliers, les agriculteurs et les collectivités. Il a récemment été classé cancérigène.

◆ Les permis de conduire

Le ministère de l'intérieur simplifie les démarches des usagers et leur propose un nouveau service en ligne, sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr, afin de lancer plus rapidement la fabrication de leur permis de conduire sécurisé en cas de perte, vol, détérioration, changement d'état-civil et renouvellement).

Le récépissé de déclaration de perte permettant de conduire durant 2 mois peut être obtenu également par ce service. Ce nouveau télé-service permet de recueillir de manière dématérialisée les renseignements nécessaires à la fabrication du titre (photo, signature, pièce d'identité, justificatif de domicile, déclaration de perte). L'achat du timbre fiscal dématérialisé peut se faire en ligne.

Pour la photographie et la signature dématérialisée, l'usager devra utiliser les cabines de photographie d'identité équipées à cet effet ou s'adresser aux professionnels de la photographie agréés.

Pour les identifier, une vignette bleue est visible. A l'issue de cette étape, il disposera d'un exemplaire papier de ses photographies et de sa signature sur lequel figure le code «photo numérique» qui lui permettra de déposer une pré-demande de permis en ligne.



Pour effectuer cette pré-demande en ligne, il aura à créer un compte personnel «usager» sur le site de l'ANTS: permisdeconduire.ants.gouv.fr.

Un fois le compte créé, il pourra saisir sa pré-demande en ligne en renseignant son état-civil, son adresse, le code «photo numérique» obtenu. Il y joindra toutes les autres pièces complémentaires scannées (pièce d'identité,

justificatif de domicile, déclaration de vol, ou dématérialisée (déclaration de perte).



◆ Les modalités concernant les associations loi 1901



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Chacune de nous fait partie ou est susceptible de faire partie d'une association loi 1901, pour ses loisirs, ceux de ses enfants ; pour se former, se cultiver ; préserver l'environnement, valoriser le patrimoine ; pour défendre les droits fondamentaux, favoriser l'accès à la santé, etc...

Au regard de nombreuses questions posées ou de difficultés rencontrées, voici quelques conseils.

L'association

C'est le regroupement de plusieurs personnes partageant un même but ; il faut être au minimum 2 personnes ; pour y entrer, il faut adhérer au projet et payer la cotisation -même symbolique- si elle est prévue par les statuts, ou parfois être coopté

Comment créer une association ?

- Partir d'une idée et réfléchir au projet associatif.
- Rédiger ensemble des statuts adaptés au projet associatif.
- Organiser une Assemblée Générale constitutive (toutes les personnes intéressées) et faire approuver les statuts.
- Déclarer l'association en Préfecture ou sous-Préfecture en fournissant le compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive, daté et signé et accompagné des imprimés CERFA : n°13973-03 (pour la création), n°13972-02 (pour les modifications de statuts) et le n°13971 (pour le renouvellement des dirigeants de l'association).



Renseignements :

Ils sont disponibles sur :
<https://www.service-public.fr/associations>

La vie administrative de l'association

- Conserver les n° d'enregistrement au registre national des associations [RNA] et n° Sirene (ils sont spécifiques à chaque association).
- Conserver les journaux officiels et les récépissés concernant l'association.

- Obligation de déclarer dans un délai de 3 mois, tous changements [nouveaux dirigeants ; modifications de statuts ; nouveau siège social ; changement d'objet ou de nom de l'association ; dissolution...]

Le fonctionnement d'une association

- Liberté de mettre en commun connaissances et activités.
- Égalité des droits et des devoirs de tous les adhérent(es).
- Pas de profit recherché ni de partage de bénéfices entre les adhérent.es = gestion désintéressée.

Souvent sur un mode pyramidal :

- l'Assemblée Générale qui réunit tous les adhérents et qui élit le Conseil d'Administration.
- le Conseil d'administration qui élit le Bureau.
- le Bureau, avec à sa tête le Président.

Mais une association peut aussi fonctionner sur un mode horizontal : il n'est pas nécessaire d'avoir une structure hiérarchisée (président - secrétaire - trésorier) et de plus en plus d'associations s'organisent de manière collégiale.

Informations pratiques

La MAIA (mission d'accueil et d'information des associations) du Finistère vous propose :

- un réseau de partenaires publics et de points d'appui associatifs (généralistes et thématiques)
- des conseils aux bénévoles et aux associations dans les pays de Brest, Morlaix et Cornouaille
- des offres de formation pour les bénévoles, avec les points d'appui.



Renseignements :

Coordination de la MAIA :
Direction départementale de la Cohésion Sociale :
Anne-Marie MARTEVILLE :
anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr
ou 02 98 64 99 29

- Prévoir la transmission aux nouveaux élu-es de TOUS les documents (statuts et modifications, JO, récépissés, n° Sirene, comptes-rendus de réunions...)
- En cas de dissolution et selon l'intérêt historique ou sociologique de l'association, pensez au dépôt des documents aux archives municipales (Brest, Quimper...) ou départementales : archives.departementales@finistere.fr ou 02 98 95 91 91

◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque-m.pellan@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	10h à 12h	de 14h30 à 17h30
Jeudi	Fermée	14h30 - 17h30
Vendredi	Fermée	14h30 - 17h30
Samedi	10h à 12h	Fermée



L'inscription à la bibliothèque

Suite au regroupement des bibliothèques sur le territoire de Quimperlé Communauté, nous vous informons qu'il est possible d'emprunter des documents à la bibliothèque de Guilligomarc'h ainsi que sur le reste du territoire.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la bibliothèque afin de procéder à une inscription et obtenir des informations sur les modalités de prêt des documents.

L'abonnement est entièrement gratuit pour les - de 25 ans et de 10€ par adulte.

la carte MATILIN

Elle est individuelle, unique et utilisable dans les 16 bibliothèques et médiathèques du réseau. Elle est nécessaire pour l'emprunt de documents et valable un an de date à date.

S'INSCRIRE

Pour vous abonner, il vous suffit de :

- remplir le bulletin d'adhésion
- présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, les justificatifs éventuels pour bénéficier de la gratuité
- régler la cotisation annuelle

TARIFS

Jeunes de moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH, la carte est gratuite. 10 €, pour les adultes de 25 ans et plus. Associations, institutions et assistantes maternelles : gratuit dans la bibliothèque de la commune, 10 € dans les autres.

EMPRUNTER DES DOCUMENTS

Votre carte vous permet d'emprunter jusqu'à 20 documents pour 4 semaines avec un maximum de 10 documents par bibliothèques ou médiathèques. Dans certaines, le nombre de DVD empruntables est limité : renseignez-vous auprès des bibliothécaires. **Les documents prêtés doivent être rendus obligatoirement dans la bibliothèque d'emprunt (La liste des prêts par bibliothèque est consultable sur votre compte Matilin).**

PROLONGER, RÉSERVER...

Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents par carte. Vous êtes informés lorsque ceux-ci sont disponibles pour venir les chercher. Il est possible de prolonger de 4 semaines un prêt, sur place et / ou sur le site Matilin, si le document n'est pas déjà en retard ou réservé par une autre personne.

UNE CARTE UTILISABLE 7 JOURS SUR 7

La carte Matilin vous permet d'accéder depuis chez vous à votre compte lecteur. Consultez vos listes de prêts, gérez vos réservations, vos prolongations... Pour consulter votre compte en ligne, il suffit d'aller sur la page d'accueil de Matilin, le portail des bibliothèques et médiathèques : <http://www.matilin.bzh> et de cliquer sur « Connexion ».





Mairie

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARCH
 Tél. 02 98 71 72 86 / Fax. 02 98 09 39 73
 mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE		PERMANENCES DES ÉLUS	
Lundi	9h à 12h / 14h à 17h	Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à 12h et sur rendez-vous
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h	Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h
Mercredi	9h à 12h / Fermé	François Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h
Jeudi	9h à 12h / Fermé	Philippe Aubanton	Samedi : 9h à 10h30
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h	Magali Pelleter	Samedi : 10h30 à 12h
Samedi	Permanence des élus de 9h à 12h		

LES ARTISANS & COMMERÇANTS

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE
 Restaurant Bar Hébergement
 Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

COHO Kilian
 Boulangerie
 2, rue du Guernevez - 02 98 39 96 28

CHARLES Anthony
 Couverture Zinguerie
 Kerform - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN Luc et Nelly
 Rénovation Intérieurs/Extérieurs -
 Espaces verts
 Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe - Peintre
 Kerouannec - 02 98 71 28 52

EGISTEI Patrick
 Cours de guitare, initiations home studio
 Rue des rosiers - 02 98 09 38 63

ESPACE Coiffure (tous les jeudis)
 Coiffure
 Place de l'Église - 06 08 60 55 51

EVANNO Emmanuel
 Résine d'étanchéité - Résine de sol
 Isolation mousse polyuréthane
 Stang-ar-Pont - 06 25 52 30 63

GAEC de Saint-Coal
 Christelle et Sébastien LE BAS
 Vente de produits laitiers fermiers
 Saint-Coal - 06 99 62 50 95

LAURENT Yannick
 Scaër Maintenance Industrielle
 Traoulé - 02 98 71 73 81

LE GOC Bernard
 Dépannage Plomberie Sanitaire
 10, rue des Rosiers - 06 12 51 00 24

LE TEUFF Gilles
 Terrassement Assainissement
 Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF
 Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX Thierry
 Menuiserie TLR
 6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

MOREAU Marc
 Menuiserie Rénovation
 Kernouarn - 06 23 58 77 56

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)
 Pizzas à emporter
 Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel
 Rénovation immobilière
 Keryot - 06 20 25 66 58

ROBIC Clarisse
 Styliste indépendant
 2, rue du Guernevez - 06 68 66 38 06

RV Jardins - Hervé MAGRÉ
 Entretien d'espaces verts
 Ty-Meur - 07 89 01 47 29

SARL LE STER
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire
 Ty-Meur - 02 98 71 74 68

SOCIÉTÉ des carrières Bretonnes
 Kervinel - 02 98 71 71 80

ÉTAT CIVIL

◆ Bienvenue

CARRIO Ethan
 15, Stang-ar-Pont 06/05/2016
MADEC Chloé
 7, rue de Kergroës 24/05/2016
ASTA Camille, Enea
 Kerhulvé 29/06/2016
ROUZAU Darren
 Kerroc'h 08/11/2016

◆ Félicitations

Gaël KERMERIEN et Hélène LE MEUR 13.06.2015
François LE GAL et Maud TANGUY 04.06.2016

◆ Condoléances

Gérard ANDRÉ 29.05.2016
 5, rue du Brudiu
Vanessa GUIHOT 09.06.2016
 4, Résidence du Rons
André TRÉHINE 18.06.2016
 Ty-Nadan Locunolé - Décédé à Kerlégan
Yvette GALLO née HÉLOU 09.09.2016
 Kerd'hervé
Odile HELLO née GUILLEMOT 17.10.2016
 10, Saint-Eloi

HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerquillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc M ^{me} Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Husté	Kervinel	02 98 71 74 26
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^r et M ^{me} Talvas	Keriot	02 97 36 44 93
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
M ^r Barret David	7 Rue des roches du diable	N° de Tél en Angleterre uniquement

ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67